

COMMUNE DU BOUSCAT  
 IMMEUBLES SIS AVENUE D'EYSINES  
 OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE DÉFINISSANT LE PERIMETRE DE COMPENSATION

CADASTRE

SECTION	PARCELLE	CONTENANCE
AR	121	1a19ca
AR	123	1ha19a14ca
AR	124	10a31ca
TOTAL		1ha30a64ca

DRESSE PAR LE TECHNICIEN TERRITORIAL BORDEAUX LE : 07/08/23	VU ET VÉRIFIÉ PAR LE GÉOMÈTRE BORDEAUX LE :	PRÉSENTE PAR LE DIRECTEUR BORDEAUX LE :
Onglet: AR 121 123 124		
NUMÉRO DE CLASSEMENT	MODIFIÉ LE	OBSERVATIONS
archive 2023 2302845.dwg		
DESSINATEUR : A.B.		SERVICE DEMANDEUR

